**Compte-rendu sommaire**

**Séance du jeudi 25 février 2021 à 18h00**

**Présents:**

Mmes Rodet Claudine, Becue Marie-Agnès, Carre Hélène, Gravelat Marie-Jose, Gary Catherine.

Mrs Jarosz Jean-Robert,Turgne Noël, Mathieu Gérard, Bordonado Claude, Thomas Romain.

**Absent excusé :** Mr Pol Frédéric

Mme Becue Marie-Agnès est secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

-Approbation du compte-rendu de la séance du 5 février 2021.

-Présentation du compte administratif 2020 : report en fonctionnement de 202 355,25€. Décision soumise au vote lors du prochain conseil.

-Présentation du budget primitif 2021 et étude des divers chapitres et articles par le conseil municipal. Décision soumise au vote lors du prochain conseil.

-Délibération à prendre pour l'article fêtes et cérémonies pour l'année 2021. Après lecture, le conseil valide à l'unanimité la proposition faite par Mme Le Maire.

-Versement de l’indemnité versée en 2021 par la Poste relative à l'agence postale communale (agent, local et énergie) : 1178€ mensuels. Accepté à l'unanimité.

-Versement de la redevance pour occupation du domaine public par GRDF : 351€ pour l'année 2020. Accepté à l'unanimité.

**Informations diverses :**

-Révision les listes électorales : délégué suppléant au tribunal de grande instance. Un titulaire suffit ; Pour rappel Mr Turgne Roland est titulaire.

-Révision du contrat pour le site internet de la commune. E-monsite nous interpelle sur le stockage insuffisant, il conviendrait éventuellement de revoir le contrat en cours.

-Départ en retraite de la gérante de l'agence postale communale fin avril. Un recrutement sera fait prochainement.

-Demande d'un administré pour le déplacement de la benne à verre située impasse des Arantèles vers la Place Philémon Martin ; Le conseil municipal ne donne pas suite.

-Constatation de dépôts sauvages à plusieurs endroits de la commune. Des conseillers se proposent pour nettoyer.

-Suite contrôle APAVE, le local église/mairie doit être remis aux normes ; Pour un montant de 1481,04€ TTC.

-Demande de notre employé communal de bénéficier de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) ; le conseil est d'accord sur le principe.

Eglise : Diverses propositions : quilles, sonorisation et tirage câble électrique. A voir

Suite demande pour réserve incendie à Beaulieu : Un contact a eu lieu avec le SDIS. Un rendez-vous sera pris avec Mme Carre et Mr Bazinet.

19h40 la séance est levée.

Vu pour être affiché le 1er mars deux mille vingt-et-un, conformément aux prescriptions de l’article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

À MAREUIL, le 1er mars 2021 Le Maire, Claudine RODET